

# Agissez en faveur de

## Benyam Mohammed al Habashi

- cherchez à obtenir l'assurance qu'en cas de retour au Royaume-Uni, il sera libéré ou inculpé d'infractions reconnues par la loi et qu'il bénéficiera d'un procès équitable.

### Lettres aux autorités marocaines :

- demandez une enquête impartiale sur les allégations selon lesquelles Benyam Mohammed al Habashi aurait été transféré illégalement et torturé au Maroc ;
- demandez que toutes les personnes reconnues responsables d'actes de torture et de mauvais traitements à son encontre soient traduites en justice ;
- demandez aux autorités marocaines de mettre fin à la torture et aux autres traitements cruels, inhumains ou dégradants.

### Lettres aux autorités pakistanaises :

- demandez l'ouverture d'une enquête impartiale sur les allégations selon lesquelles Benyam Mohammed al Habashi aurait été torturé et maltraité pendant sa détention au Pakistan ;
- demandez que toutes les personnes reconnues responsables d'actes de torture et de mauvais traitements à son encontre soient traduites en justice ;
- demandez aux autorités pakistanaises de mettre fin à la torture et aux autres traitements cruels, inhumains ou dégradants ;
- demandez l'ouverture d'une enquête impartiale sur les allégations selon lesquelles Benyam Mohammed al Habashi aurait été illégalement livré par des officiels pakistanais pour être placé en détention par les États-Unis.

### Veillez faire part de ces préoccupations aux autorités suivantes :

#### Ministre de la Justice des États-Unis

Alberto Gonzales  
Attorney General  
US Department of Justice  
950 Pennsylvania Avenue, NW  
Washington, DC 20530-0001  
États-Unis  
Fax : + 1 202 307 6777  
Courriel : AskDOJ@usdoj.gov

#### Ministre des Affaires étrangères du Royaume-Uni

Rt Hon Jack Straw MP  
Secretary of State for Foreign  
and Commonwealth Affairs  
Foreign and Commonwealth  
Affairs  
King Charles Street  
Londres, SW1A 2AH,  
Royaume-Uni  
Fax : + 44 0207 008 2144

#### Ministre de la Justice du Maroc

Mohamed Bouzoubaa  
Ministère de la Justice  
Place Mamounia  
Rabat  
Maroc  
Fax : + 212 37 73 07 72

#### Président de la République islamique du Pakistan

General Pervez Musharraf  
Pakistan Secretariat  
Islamabad  
Pakistan  
Fax : + 92 51 922 4768/920  
1893 ou 1835

Si vous souhaitez mener d'autres actions en faveur de Benyam Mohammed al Habashi, veuillez contacter le bureau d'Amnesty International dans votre pays.



CRUELS.  
INHUMAINS.  
TOUJOURS  
DÉGRADANTS.

amnesty  
international

NON À LA TORTURE  
ET AUX MAUVAIS TRAITEMENTS  
DANS LA « GUERRE CONTRE LE TERRORISME »

DOCUMENT PUBLIC  
Londres, 21 septembre 2005  
Index AI : AMR 51/152/2005

# ÉTATS-UNIS

## Qui sont les détenus de Guantánamo ?

### CAS N° 12 : Benyam Mohammed al Habashi

Citoyen éthiopien, résident britannique

**Nom et prénom :** Benyam Mohammed  
al Habashi

**Nationalité :** éthiopienne

**Âge :** 27 ans

*« Les Américains se préparent à te torturer.  
Ils vont t'électrocuter, te frapper et te violer. »*

Une personne chargée de l'interrogatoire  
de Benyam Mohammed al Habashi au Maroc

pakistanais, alors qu'il tentait de retourner au Royaume-Uni avec un passeport qui n'était pas le sien.

### Torture et mauvais traitements au Pakistan

Benyam Mohammed al Habashi a déclaré que, lors de sa détention au Pakistan, il avait été :

- pendu par les poignets pendant des jours ;
- autorisé à aller aux toilettes seulement deux fois par jour ;
- nourri seulement un jour sur deux ;
- battu avec une courroie en cuir ;
- soumis à un simulacre d'exécution par un gardien qui appuyait un revolver chargé contre sa poitrine.

*« Je savais que j'allais mourir...J'ai regardé dans ses yeux  
et j'y ai vu le reflet de ma propre peur. »*

Benyam Mohammed al Habashi a déclaré avoir été interrogé par des agents des services de renseignements étasuniens et britanniques. L'un des agents américains, que Benyam Mohammed al Habashi connaissait sous le nom de « Chuck », lui aurait dit : « On ne peut pas faire tout ce qu'on veut ici, les Pakistanais ne peuvent pas faire exactement ce qu'on leur demande. Les Arabes vont s'occuper de toi. »

Benyam Mohammed al Habashi est toujours détenu à Guantánamo par les autorités étasuniennes, sans avoir été inculpé ni jugé. Avant son arrivée, il a été victime d'une pratique du gouvernement des États-Unis, la « remise exceptionnelle ». Transféré de force d'un pays à l'autre à trois reprises, il n'a jamais été présenté à un tribunal. Dans chaque pays, il a été torturé ou maltraité. Le rôle des autorités britanniques dans son arrestation, son interrogatoire, ses transferts et les tortures subies est préoccupant.

### Informations générales

Benyam Mohammed al Habashi en né en Éthiopie. En 1994, il a demandé l'asile au Royaume-Uni et a obtenu l'autorisation d'y rester. Il y a vécu pendant sept ans, au cours desquels il s'est converti à l'islam et a essayé de vaincre sa toxicomanie. Il a quitté le Royaume-Uni pour fuir la tentation de la drogue et pour voir des pays musulmans « de ses yeux ». Il s'est ainsi rendu au Pakistan et en Afghanistan.

Le 10 avril 2002, Benyam Mohammed al Habashi a été arrêté à l'aéroport de Karachi par des agents de l'immigration



## Torture et mauvais traitements au Maroc

Aux environs du 21 juillet 2002, Benyam Mohammed al Habashi a été emmené à l'aéroport d'Islamabad et remis à des officiels américains. Enchaîné, des écouteurs dans les oreilles et un bandeau sur les yeux, on l'a fait monter dans un vol à destination du Maroc. Là-bas, il a été détenu au secret pendant dix-huit mois et soumis, d'après ses dires, à des tortures systématiques infligées sur l'ordre des autorités américaines. Un journal britannique affirme détenir des dossiers sur des vols de charters affrétés par la CIA au départ et à destination du Maroc aux dates auxquelles Benyam Mohammed al Habashi pense avoir été transféré.

*« Je n'aurais jamais pu imaginer que des Américains allaient m'envoyer à l'autre bout du monde, au Maroc, un pays que je ne connaissais pas du tout, pour me faire torturer. »*

Après près d'un mois passé dans une prison marocaine, un de ses gardiens marocains serait entré dans sa cellule accompagné de trois autres gardiens. *« L'un d'eux a saisi mon pénis et a commencé à y faire des coupures. Il l'a fait une fois et pendant environ une minute, ils ont observé ma réaction. C'était atroce, je pleurais... Ils ont recommencé, 20 ou 30 fois. Il y avait du sang partout. »* Benyam Mohammed al Habashi a déclaré que cette torture avait été renouvelée une fois par mois pendant les dix-huit mois suivants. Ses bourreaux auraient versé des produits chimiques sur ses blessures pour aggraver ses souffrances.

Benyam Mohammed al Habashi déclare également avoir été :

- régulièrement roué de coups ;
- soumis à des privations sensorielles et placé à l'isolement ;
- exposé à des musiques fortes des journées entières ;
- contraint de prendre par voie intraveineuse des médicaments altérant les fonctions cérébrales.

Alors qu'il demandait à un gardien la raison de ces tortures, ce dernier aurait répondu : *« C'est simplement pour te rabaisser ; quand tu quitteras cet endroit, tu garderas les cicatrices et tu ne pourras jamais oublier. Tu n'oseras jamais agir contre la volonté des États-Unis. »*

*« Ils me posaient des questions. Je répondais telle chose ; ils disaient que je mentais. Je répondais autre chose ; ils disaient que je mentais. Je n'ai jamais réussi à savoir ce qu'ils attendaient de moi. »*

Benyam Mohammed al Habashi, décrivant ce qu'il a subi au Maroc.

## Torture et mauvais traitements en Afghanistan

Fin janvier 2004, les geôliers de Benyam Mohammed al Habashi lui ont déclaré qu'il *« rentrait à la maison »*, ce qui n'était pas vrai. Les soldats américains ont lacéré ses vêtements, puis ont pris des photographies de ses cicatrices dues aux tortures. Il a ensuite été emmené en Afghanistan, par avion.

Benyam Mohammed al Habashi a déclaré avoir été conduit dans un centre de détention de Kaboul nommé « Prison de l'obscurité » ou « Prison obscure », où il a été retenu jusqu'en mai 2004. Réservé à des « personnes spéciales » considérées comme des détenus de grande valeur, le centre disposait de 20 cellules seulement. À son arrivée, les soldats lui auraient frappé violemment la tête contre un mur.

Il déclare avoir également été :

- pendu par les poignets, ses pieds touchant à peine le sol, des jours durant ;
- constamment soumis à de la musique hip-hop très sonore et à des « sons horribles » visant à l'empêcher de dormir.

Selon Benyam Mohammed al Habashi, les détenus de la prison étaient interrogés jour et nuit par des agents de la CIA, des mois durant. Des médecins et des psychiatres auraient participé à ses interrogatoires. Ces médecins l'auraient pesé tous les deux jours, apparemment pour s'assurer qu'il perdait bel et bien du poids. Selon lui, d'autres détenus ont *« perdu la tête »* en raison des tortures et des mauvais traitements.

Benyam Mohammed al Habashi a été emmené à la base aérienne de Bagram où, selon ses dires, il aurait été contraint de signer des « aveux » selon lesquels il aurait planifié un attentat « à la bombe sale » dans une ville des États-Unis. À Bagram, *« je leur disais tout ce qu'ils voulaient entendre »*, ajoute-t-il.

*« Tu n'es rien pour nous. Tu ne partiras pas d'ici avant d'avoir témoigné contre certaines personnes. »*

Un gardien de Guantánamo

## Guantánamo

Benyam Mohammed al Habashi a été transféré de la base aérienne de Bagram à Guantánamo le 19 septembre 2004. Là-bas, il aurait été *« constamment humilié, trompé et insulté »*. En février 2005, il a été placé dans le Camp V, le camp « haute sécurité » où les détenus « non coopératifs » sont retenus. On lui aurait dit qu'il allait devoir témoigner contre d'autres détenus.

En juillet 2005, Benyam Mohammed al Habashi et un nombre inconnu de ses codétenus ont commencé une grève de la faim

pour protester contre leurs conditions de détention et le fait qu'ils ne disposaient d'aucun recours devant la justice. Les détenus disent qu'ils ont mis fin à la grève lorsque les autorités étasuniennes ont décidé de donner suite à leur demande. Les changements auraient été approuvés personnellement par Donald Rumsfeld, le secrétaire d'État à la Défense. Selon certaines sources intérieures au camp, ces promesses n'ont pas été tenues.

Le 12 août, Benyam Mohammed al Habashi et près de 200 autres détenus de Guantánamo ont repris leur grève de la faim. *« [Nous demandons] seulement la justice : traitez-nous, comme promis, conformément à la Convention de Genève... pendant notre détention, inculpez-nous d'infractions reconnues par la loi, jugez-nous lors d'un procès équitable ou libérez-nous »*, a dit Benyam Mohammed al Habashi dans une déclaration non classée secrète.

## Rôle des autorités britanniques

*« Je n'aurais jamais imaginé que le gouvernement britannique allait me laisser me faire lacérer avec un rasoir pendant un an. Je n'aurais jamais pensé qu'il m'aurait laissé me faire maltraiter de nouveau dans la Prison de l'obscurité de Kaboul, avant mon transfert à Guantánamo. »*  
Benyam Mohammed al Habashi

Benyam Mohammed al Habashi déclare qu'après son arrestation au Pakistan, il a été interrogé par des agents des services de renseignements britanniques. Il affirme que les tortures auraient cessé en leur présence. Un des agents britanniques lui aurait dit qu'il savait qu'il allait être transféré dans un pays arabe pour y être torturé.

Lorsque Benyam Mohammed al Habashi a été transféré au Maroc, les personnes chargées des interrogatoires lui auraient dit quelles collaboraient avec les services de renseignements britanniques. Selon ses dires, on lui aurait montré des photos prises par des agents britanniques et on lui aurait posé des questions que seules les autorités britanniques auraient pu dicter pendant qu'on le torturait au Maroc.

Benyam Mohammed al Habashi affirme également que les représentants des autorités britanniques lui ont promis d'intervenir en sa faveur. Elles n'ont à ce jour pas fait la moindre démarche.

Benyam Mohammed al Habashi est toujours détenu à Guantánamo Bay et ne dispose d'aucun recours devant la justice. Il espère que *« les citoyens britanniques rappelleront au gouvernement sa promesse »*, pour qu'il puisse *« retourner chez lui »* à Londres.

## Lettres aux autorités étasuniennes :

- déclarez que Benyam Mohammed al Habashi et tous les autres détenus de Guantánamo doivent être jugés équitablement ou libérés ;
- demandez aux autorités des États-Unis de mettre un terme à la pratique de la « remise exceptionnelle » dans des pays où les détenus risquent de subir des actes de torture et d'autres traitements cruels, inhumains ou dégradants ;
- demandez aux autorités des États-Unis d'informer la famille de Benyam Mohammed al Habashi sur sa santé et sa situation au regard de la loi ;
- demandez qu'une enquête exhaustive et impartiale soit ouverte sur ces allégations de torture et de mauvais traitements infligés à Benyam Mohammed al Habashi lors de sa détention sous contrôle des États-Unis et que les responsables présumés soient traduits en justice ;
- demandez au gouvernement américain de mettre en place une commission d'enquête sur tous les aspects des politiques et des pratiques de détention liées à la « guerre contre le terrorisme » menée par les États-Unis ;
- demandez que le centre de détention de Guantánamo soit fermé et que tous les autres centres de détention liés à la « guerre contre le terrorisme » soient soumis à un contrôle externe.

## Lettres aux autorités britanniques :

- demandez aux autorités britanniques d'entreprendre des démarches diplomatiques en faveur de Benyam Mohammed al Habashi ;
- demandez-leur également de conduire une enquête exhaustive, indépendante et impartiale sur les allégations selon lesquelles des agents des renseignements britanniques seraient impliqués dans les interrogatoires de Benyam Mohammed al Habashi et auraient fourni des informations et des questions aux personnes chargées des interrogatoires au Maroc ;
- cherchez à obtenir l'assurance que la question des tortures et des mauvais traitements dont il aurait été victime dans les centres de détention sous contrôle des États-Unis a été évoquée avec les autorités étasuniennes ;
- cherchez à obtenir l'assurance que la question des tortures et des mauvais traitements dont il aurait été victime dans les centres de détention sous contrôle des États-Unis a été évoquée avec les autorités marocaines ;
- cherchez à obtenir l'assurance que la question des tortures et des mauvais traitements dont il aurait été victime dans les centres de détention sous contrôle des États-Unis a été évoquée avec les autorités pakistanaises ;